

Chères Billaudaises, Chers Billaudais,

Durant la campagne, je vous ai promis la transparence. Ce document est la première preuve de cet engagement.

La situation financière de notre commune est dégradée. Les causes sont multiples : baisse des dotations de l'État, blocage fiscal prolongé, dossiers coûteux hérités. Elles nous imposent des décisions difficiles que nous assumons pleinement, en concertation étroite avec les services de l'État et les autorités financières qui nous accompagnent.

La fiscalité locale est le levier principal du financement des communes. L'effort que nous vous demandons aujourd'hui engage Les Billaux sur un chemin de redressement. Il s'accompagne d'un travail de rationalisation de nos dépenses. L'ensemble de ces mesures vise à nous redonner une capacité d'action et d'investissement au cours de ce mandat.

Les chiffres qui suivent sont ceux des Finances Publiques. Ils vous permettront de mesurer la réalité de notre situation et le poids exact de chaque décision sur votre budget.

Je reste disponible pour tout échange.

Bien cordialement,

Fabrice Rieublanc

LES BILLAUX — FINANCES ET FISCALITÉ 2026

Ce que vous devez savoir, expliqué clairement

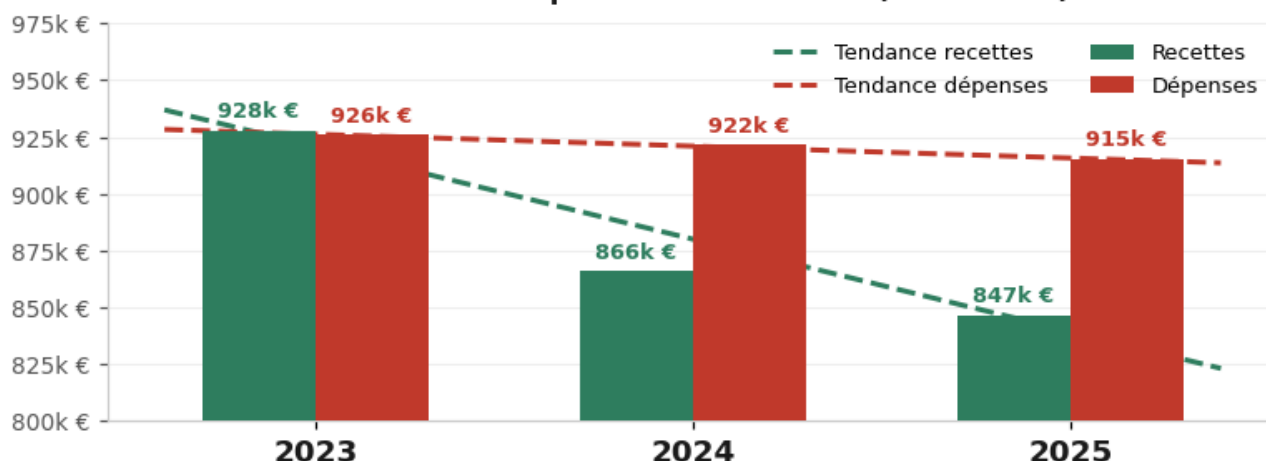
Ce document est disponible en mairie en version papier sur simple demande.

1. POURQUOI LA COMMUNE EST EN DIFFICULTÉ

Voici les trois chiffres qui résument la situation. En 2023, les comptes étaient à l'équilibre. En 2025, la commune dépense **près de 69 000 € de plus qu'elle ne reçoit**, ses réserves sont épuisées et son compte bancaire est **dans le rouge**. Elle n'a plus de filet de sécurité.

Indicateur clé	2023	2024	2025
Recettes totales	927 838 €	865 766 €	846 538 €
Dépenses totales	925 964 €	921 519 €	915 477 €
Solde (recettes – dépenses)	+1 874 €	-55 753 €	-68 939 €
Réserves disponibles (fonds de roulement)	+330 666 €	+248 614 €	-49 948 €
Trésorerie (compte bancaire de la commune)	+358 209 €	+274 132 €	-25 567 €

Évolution des recettes et dépenses communales (2023-2025)



Pourquoi les recettes baissent ?

Deux causes principales, toutes deux extérieures à la commune :

- **La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)** — c'est la part de l'argent de l'État reversée chaque année aux communes pour les aider à fonctionner. Les Billaux ne perçoivent que **114 € par habitant**, contre **237 € en moyenne dans le département**. Pourquoi cet écart ? Parce que le montant de cette dotation est notamment lié au niveau de fiscalité locale : faute d'avoir relevé ses taux depuis 14 ans, les élus des mandats précédents ont mécaniquement pénalisé cette recette.
- **Les ventes et services** ont chuté de **-36,7 %** en deux ans, réduisant d'autant les ressources propres de la commune.

Pourquoi nos dépenses sont importantes ?

Le poste personnel (salaires et charges des agents communaux) représente aujourd'hui **55 % du budget total** et a augmenté de **+10 %** en deux ans. Ces dépenses sont en grande partie encadrées par la loi nationale : la commune ne peut pas décider seule de les réduire. Ces personnels dévoués sont nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Des dossiers coûteux hérités

À ces difficultés s'ajoutent des **dossiers contentieux non résolus** transmis par l'équipe précédente : plusieurs sont en cours de traitement, dont une procédure devant le tribunal administratif pour des malfaçons dans des travaux réalisés par la commune. Le projet de rond-point rue des Annereaux, fait également peser **une grande incertitude sur les finances** de la commune et devra être entièrement réexaminé. Il était initialement chiffré à 108000 euros HT à la charge de la commune.

2. LES DÉCISIONS PRISES POUR REDRESSER LA SITUATION

Face à cette situation, et sur recommandation des services de l'État et des Finances Publiques, le conseil municipal a voté une **révision des taux d'imposition pour 2026**. L'objectif : dégager des recettes supplémentaires pour rétablir l'équilibre et reconstituer des réserves.

Taxe	Taux 2025	Taux 2026	Recette supplémentaire
Taxe foncière bâtie (TFB) — maisons, appartements	29,76 %	35,86 %	+95 526 €
Taxe foncière non bâtie (TFNB) —	54,32 %	55,00 %	+182 €

Taxe	Taux 2025	Taux 2026	Recette supplémentaire
terrains agricoles			
Taxe d'habitation (résidences secondaires uniquement)	10,19 %	12,28 %	+1 458 €
TOTAL supplémentaire perçu par la commune	—	—	+97 167 €

Note sur les sigles : **TFB** = taxe foncière sur les propriétés bâties (maisons, appartements, locaux commerciaux). **TFNB** = taxe foncière non bâtie (terrains agricoles, forêts). Ces taxes sont payées par les propriétaires, qu'ils habitent ou louent le bien.

Notre taux reste inférieur à la moyenne

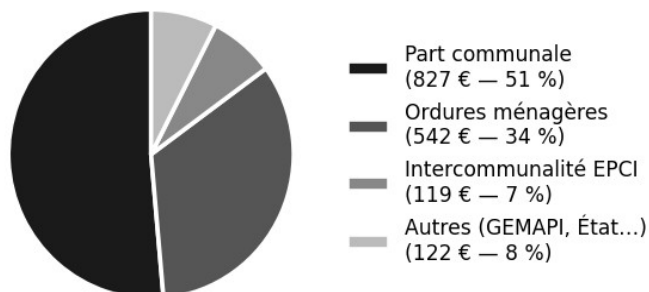
À 29,76 %, le taux communal des Billaux était **l'un des plus bas du Libournais**. Même après révision à 35,86 %, il reste **inférieur à la moyenne girondine (36,69 %)** et très en dessous de la moyenne des communes voisines (42,30 %). Abzac : 44,65 %. Saint-Denis-de-Pile : 46,35 %. Les Billaux restent dans la partie basse du tableau.

3. COMBIEN CELA VA-T-IL VOUS COÛTER EXACTEMENT ?

La taxe foncière, c'est quoi exactement ?

La taxe foncière que vous payez chaque automne n'est pas entièrement fixée par la commune. Elle se compose de **plusieurs parts**, chacune fixée par une collectivité différente :

Composition de votre taxe foncière
(exemple : facture de 1 610 €)



La commune ne contrôle **que sa propre part** — environ 51 % du total. Les 49 % restants (ordures ménagères, intercommunalité, GEMAPI — *la taxe pour la gestion des fleuves et des inondations* —, frais de l'État) n'augmentent pas de notre fait.

Conséquence : quand la commune augmente son taux de +6 points, votre facture totale n'augmente **pas de 20 %** mais d'environ **+10 %**. Voici les montants concrets :

Votre TF actuelle	dont part communale	Hausse 2026	Impact total	Soit par mois
500 €	257 € (51 %)	+53 €	+10,6 %	+4,42 €/mois
800 €	411 € (51 %)	+84 €	+10,5 %	+7,00 €/mois
1 000 €	514 € (51 %)	+105 €	+10,5 %	+8,75 €/mois
1 500 €	770 € (51 %)	+158 €	+10,5 %	+13,17 €/mois
2 000 €	1 027 € (51 %)	+211 €	+10,5 %	+17,58 €/mois

Exemple concret : si vous payez actuellement 1 000 € de taxe foncière, la part communale est d'environ 514 €. En 2026, cette part augmente de 105 €. Votre facture totale passera de **1 000 € à environ 1 065 €**, soit **+6,5 %** — et non +20 % comme une lecture rapide des taux pourrait le laisser croire.

Chiffres indicatifs, basés sur la valeur locative 2025 qui constitue le coefficient de calcul et qui est réactualisée chaque année par l'État selon l'inflation.

À retenir : la hausse de +6,1 points du taux communal représente environ +10 % de votre facture totale. **La commune ne perçoit que la moitié de votre taxe foncière.** Par ailleurs, nous n'avons pas encore de visibilité sur les éventuelles augmentations des autres composantes de votre facture (ordures ménagères, intercommunalité, GEMAPI...) : ces postes sont fixés par d'autres collectivités et échappent totalement à notre contrôle.

4. CE QUE NOUS FAISONS POUR MAÎTRISER LES DÉPENSES

L'augmentation fiscale n'est pas la seule réponse. En parallèle, plusieurs chantiers sont engagés :

- **Optimisation des dépenses** de la commune, poste par poste.
- **Possibilité de mutualisation de services** avec les communes voisines et la communauté de communes, pour partager certains coûts.
- **Révision des tarifs des services communaux** (salle des fêtes, périscolaire) pour mieux couvrir les coûts réels.
- **Recherche active de financements extérieurs** : DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), fonds européens, Contrat de sécurité intégré... pour financer les investissements sans peser sur le fonctionnement.
- Travail approfondi sur les **ressources humaines** pour optimiser le fonctionnement de notre équipe et limiter le recours coûteux à des prestataires extérieurs.
- **Démarches de médiation sur les dossiers contentieux** pour minimiser les dépenses induites pour la commune.

Le problème : commune en déficit, réserves épuisées, dotations de l'État insuffisantes, dossiers coûteux hérités.

La décision : révision des taux recommandée par les Finances Publiques, pour +97 000 € de recettes et un retour à l'équilibre.

L'engagement : maîtrise des dépenses, recherche de subventions, transparence totale sur la gestion.

Pour toute question, contactez la mairie ou rencontrez les élus lors des permanences.